

---

# Le Triangle vert des Villes Maraîchères du Hurepoix : pour un développement soutenable du territoire

## RESUME DE L'EXPERIENCE

Marcoussis, Saulx les Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon sur Yvette, ainsi que des agriculteurs de ces communes de l'Île de France, se sont associés pour définir un projet intercommunal d'agriculture périurbaine, destiné à faire reconnaître l'activité et les espaces agricoles comme étant indispensables à la qualité de ce territoire.

<b>Mots clés</b>	agriculture périurbaine / projet agricole urbain
<b>Pays, Région, localité</b>	France / Marcoussis, Nozay, Villebon sur Yvette, Saulx les Chartreux et Champlan (Essonne)
<b>Date de début</b>	2003
<b>Date de fin</b>	en cours
<b>Organisme responsable</b>	Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix
<b>Publics ciblés</b>	Institutions, population urbaine, agriculteurs
<b>Partenaires</b>	Le Conseil Régional d'Île de France, l'Agence des Espaces Verts d'Île de France (AEV), le Conseil Général de l'Essonne, le Ministère de l'Agriculture et ses services déconcentrés (DRIAF, DDAF, DIREN, DDE), le CAUE de l'Essonne, la Chambre d'Agriculture, l'ARASEA, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les syndicats de l'eau (SIAHVY, SIVOA), la SAFER, le laboratoire de recherche en agriculture urbaine de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
<b>Organismes financeurs</b>	Conseil régional d'Île de France, Conseil général de l'Essonne
<b>Echelle d'action</b>	Agglomération / ville
<b>Documents produits</b>	Etude intercommunale, 10 panneaux d'information 1 plaquette de présentation, charte agricole (en cours)

## DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

### CONTEXTE

Le Triangle Vert : un territoire

Situé à moins de 25 km de Paris, au milieu de zones fortement urbanisées du nord ouest de l'Essonne (Courtabœuf, les Ulis, Longjumeau, Massy...), le territoire du projet dessine un triangle d'un peu plus de 4800 ha, ceinturé de grands axes de communication (A10, N20, N104). Il est relativement épargné par l'urbanisation intensive, mais compte quand même près de 30 000 habitants.

Derrière cette situation enclavée apparaît un territoire attractif, recherché pour son harmonie, fondé sur une répartition équilibrée :

- agriculture : 40 %
- forêt : 26 %
- espaces urbanisés : 24 %
- divers : 10 %

Ce "triangle vert", est en effet occupé par des espaces naturels riches (forêt de Saulx, grands parcs, bords de l'Yvette, du Rouillon, de la Salmouille, coteaux boisés etc.) et surtout de vastes espaces agricoles (pour une Surface Agricole Utile de 1 716 ha), cultivés principalement par des exploitations au siège local. Tous ces espaces "de nature" constituent des éléments importants de la Ceinture Verte du Plan Vert régional.

### ***Une prise de conscience***

Saulx-les-Chartreux et Marcoussis ont été les premières communes du Hurepoix à engager une réflexion sur le thème de l'agriculture communale en tant que partie prenante du cadre de vie urbain. La première a voulu effacer dès 1995 des zones à ouvrir à l'urbanisation, qui paraissaient aux élus menaçantes pour l'agriculture de leur commune.

Les études sur l'agriculture menées successivement ont fait apparaître une fragilité de l'agriculture (essentiellement du maraîchage), encore bien présente, et un certain pessimisme des agriculteurs, face aux nombreuses et fortes contraintes engendrées par la localisation périurbaine de ces exploitations, qui compromettent leur durabilité.

Il est rapidement apparu nécessaire aux élus locaux d'envisager l'activité agricole à une échelle plus large que l'échelle communale, afin de réfléchir sur un territoire pertinent, présentant des caractéristiques et des problématiques identiques. C'est ainsi que les cinq communes de Marcoussis, Nozay, Villebon sur Yvette, Saulx les Chartreux et Champlan ont réussi à se fédérer, au sein d'une association regroupant aussi les agriculteurs du secteur, pour un véritable projet de territoire, et une politique agricole périurbaine durable et cohérente. Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix est né le 27 juin 2003.

### **PROBLEMATIQUE**

Face à la disparition progressive des terres et des exploitations, qui menace l'économie agricole, l'identité et la qualité de vie du territoire, la ville doit de nouveau s'investir dans la gestion de la totalité de son territoire, y compris rural, dont elle doit envisager la consommation avec économie, respect et conscience pour les générations futures. Elle doit définir en priorité son renouvellement sur son propre territoire urbain, et tenir compte du tracé des champs, de la qualité des terres, du fonctionnement des exploitations et des territoires agricoles, dans ses projets de développement. Projets agricoles et urbains doivent être solidaires et s'associer pour un développement durable du territoire.

### **OBJECTIFS**

Les agriculteurs entretiennent 40% du territoire du Triangle Vert, et ne sont pas représentés au sein de ces communes en proportion de l'intérêt public que représente leur projet. Renouer le dialogue entre les urbains et les agriculteurs et rassembler, autour d'un projet solidaire, l'ensemble des acteurs et partenaires de

l'aménagement du territoire avec les agriculteurs, comptent parmi les objectifs prioritaires du Triangle Vert.

L'association constitue une structure de réflexion et de communication entre communes, agriculteurs, et usagers de l'espace.

Cette association réunit tous les acteurs du territoire afin de définir et de mettre en place des démarches de nature à préserver la vocation et l'activité agricoles du territoire des cinq communes. C'est pour cela que la forme associative a été choisie.

C'est une structure de dialogue et d'échanges entre acteurs du monde rural et du monde urbain (communes, agriculteurs, et autres utilisateurs de l'espace) :

- pour convaincre les urbains de leur implication dans le projet agricole, de la nécessité de s'y investir, de le respecter et de le soutenir.
- pour convaincre les agriculteurs de leur contribution à l'aménagement du territoire, de leur responsabilité dans le projet des communes, et de la nécessité du partage de l'espace et de l'effort environnemental.

Le Triangle Vert est une structure porteuse de projets. Elle sert de cadre à la définition et à la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur d'une agriculture dynamique, d'un espace agricole pérenne, et d'une cohabitation harmonieuse des activités agricoles et urbaines. Elle mène :

- des actions en faveur de l'agriculture
- des actions en direction des urbains : un projet de communication
- des actions pour un partage raisonné de l'espace

Ce projet poursuit donc trois principaux objectifs :

- **Assurer le maintien de l'agriculture**, pérenniser la destination agricole des sols et minimiser les contraintes d'origine urbaines pesant sur l'activité agricole. La proximité urbaine ne doit plus être considérée comme une menace ni un handicap.
- **Valoriser et mettre à profit la proximité urbaine**, pour faire une capacité nouvelle à développer des activités économiques et sociales.
- **Faire reconnaître la valeur environnementale, culturelle, paysagère et récréative du territoire**, en permettre la connaissance afin d'en assurer le respect et d'en encourager le partage. L'accent est mis sur l'explication de l'agriculture aux citadins et sur l'intégration de l'agriculture aux projets urbains des communes.

## **MISE EN ŒUVRE**

En 1995, L'association est organisée en collèges :

- Un collège de communes : chacune dispose de deux représentants au sein du conseil d'administration
- Un collège d'exploitants agricoles : un représentant agricole par commune au sein du conseil d'administration
- Un troisième collège sera prochainement créé, regroupant associations et particuliers, afin d'élargir la concertation aux autres utilisateurs de l'espace que sont les populations urbaines.

L'association ayant un rôle de réunion et de conseil, le Triangle Vert ne se substitue pas aux communes, mais les fédère autour d'un projet commun, que chacune met en oeuvre sur son territoire. Chaque collège a désigné des délégués pour le représenter au sein du Conseil d'administration et du Bureau. Le Conseil d'administration définit des orientations et émet des propositions d'actions en direction des communes. Chacune décide et reste maîtresse de ce qu'elle entreprend sur son territoire.

Un Comité de Pilotage, composé des partenaires de l'association, et notamment de spécialistes en agriculture urbaine, suit régulièrement l'avancement du projet, conseille, et fournit une assistance technique et financière. Chacun, dans son domaine de compétences et de responsabilités, oriente et met en oeuvre le projet.

## **RESULTATS ATTEINTS**

- Réinstauration d'un dialogue constructif entre municipalités et exploitants agricoles;
- Fédération des acteurs au sein du comité de pilotage;
- Reconnaissance nationale, régionale, départementale, locale ; Visites récurrentes du territoire, participation à des colloques et conférences;
- Participation aux réunions sur la révision SDRIF ; le territoire du Triangle Vert est bien identifié, en tant que territoire de projet local volontaire, et maillon de la ceinture verte régionale;
- Information de la totalité des foyers du territoire par la distribution d'une plaquette d'information et la rédaction d'articles dans les bulletins municipaux.

## **ANALYSE DE L'EXPERIENCE**

### **REPRODUCTIBILITE**

Il existe d'autres initiatives de ce type en Ile de France (ADAPAVE-Vernouillet, « Champs de la Ville »-Sénart, APPACE-Vert le Grand, Périgny sur Yerres, Communauté de communes de Marne et Gondoire...), chacune présentant des caractéristiques d'organisation ou de fonctionnement qui lui sont propres. Néanmoins, problématique et objectifs sont très proches, voire identiques. Le Triangle Vert est en contact étroit avec ces structures, afin d'échanger expérience et savoir-faire, et a déjà envisagé, avec la Région, la constitution d'un comité qui rassemblerait régulièrement ces territoires lors de réunions thématiques.

Le Triangle Vert espère voir la commune de Villejust intégrer bientôt le projet, et le caractère pertinent du territoire ainsi défini ne laisse pas présager d'extension du périmètre d'intervention, du moins pas à court ni moyen terme.

### **ASPECTS POLITIQUES**

Les élus locaux participant à cette démarche ont compris très tôt le réel caractère d'intérêt général, public, du projet. Aussi, loin d'interférer avec les discussions actuelles visant à constituer des intercommunalités sur et autour du territoire, ce projet partagé et solidaire, nettement inscrit dans une perspective de développement durable du territoire, rassemble les décideurs de tous bords politiques.

## **ENSEIGNEMENTS**

Démarrage de la démarche nécessairement long : il faut réinstaurer la confiance et le dialogue entre agriculteurs et municipalités ; il faut également fédérer les partenaires autour du projet ;

C'est un travail de militant ; il faut convaincre en permanence, y compris ceux qui font déjà partie de la démarche...

Bien cibler les réunions à organiser, et les participants à inviter ; c'est bien de vouloir toujours impliquer tout le monde, mais attention à la lassitude (des exploitants pour les questions purement administratives, par exemple) ;

Bien définir dès le départ le rôle, les compétences, la marge de manœuvre de la structure portant le projet ;

Beaucoup communiquer, au sein et en dehors de la structure de projet, sur tout ce qui est fait ;

Le Triangle Vert est encore jeune pour évaluer plus avant son expérience et en tirer des enseignements. Toutefois, nous constatons que des agriculteurs non membres, réticents au départ, n'hésitent pas aujourd'hui à solliciter les élus locaux sur des problèmes précis pour savoir si le Triangle Vert pourrait intervenir... Nous avons également eu de nouveaux adhérents outre les exploitants ayant participé à la création de l'association. Et l'association est d'ores et déjà un partenaire reconnu des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire, aux différentes échelles, notamment régionale, ce qui est important compte tenu du contexte de révision du schéma directeur régional...

## **DURABILITE**

Le projet du Triangle Vert est une démarche durable et de long terme, dans son esprit comme dans son fonctionnement.

«Le projet d'agriculture urbaine du Triangle Vert est fondé sur la volonté de mettre en oeuvre un projet durable sur notre territoire. C'est-à-dire un projet de développement qui parie sur le maintien de la qualité de nos territoires, de leurs activités et de leurs paysages. Cet objectif ne constitue pas une fin en soi, mais une orientation fondamentale qui choisit de repositionner durablement l'homme et son avenir au cœur de notre projet et de nos choix de développement».

Thierry LAVERNE,Président du Triangle Vert

Le projet du Triangle Vert s'inscrit également dans l'objectif régional de constitution d'une ceinture verte, garante des ruptures nécessaires dans le tissu urbain de l'agglomération francilienne et d'une qualité de vie appréciable. Enfin, le souci d'économie d'espace est un élément central du projet.

Le fonctionnement de l'association est assuré par des subventions communales. Une aide régionale et départementale a été octroyée dans le cadre d'une étude. La région participe également aux frais d'animation de la structure. NB : l'animatrice est employée via un contrat à durée indéterminée. Lorsque le programme d'action global du Triangle Vert sera arrêté, une demande de subvention pluri-annuelle sera demandée à la région et au département, sur la base de ce programme.

Ce projet est réellement un projet d'intérêt général, qui n'est pas porté par un courant politique plutôt qu'un autre. Les élus membres du Triangle Vert sont de tous bords politiques. L'objectif n'est pas non plus de constituer un territoire d'intercommunalité, mais au contraire, de faire ressortir les atouts du territoire, à la croisée

d'intercommunalités en gestation. Soumises aux pressions d'un tissu urbain dense, du Centre d'Envergure Européenne de Massy-Orly, du parc d'activités de Courtabœuf, de l'axe de la RN20, et des intercommunalités en projets, les cinq communes ont été rapidement convaincues de la nécessité d'élaborer un projet local volontaire et attractif, fondé sur la valorisation des qualités de leur territoire, et notamment de l'activité agricole.

Enfin, les membres de l'association sont soucieux de poser les bases solides d'un projet à long terme, car les effets des actions mises en œuvre ne se feront pas tous sentir immédiatement, et certaines procédures à lancer sont très longues. La constitution d'un large comité de pilotage réunissant les acteurs du territoire est une garantie supplémentaire de la pérennité de la démarche.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

L'agriculture du triangle vert : pour un développement soutenable. Marcoussis : le Triangle vert, 2005. 10 p.

[HTTP://TRIANGLEVERT.ORG/IMG/PDF/PLAQUETTE\\_TRIANGLE\\_VERT.PDF](http://trianglevert.org/IMG/PDF/PLAQUETTE_TRIANGLE_VERT.PDF)

## POUR EN SAVOIR PLUS

### CONTACT :

Christelle Stacchetti, chargée de mission  
Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix  
Mairie, 5 rue Alfred Dubois  
91460 Marcoussis  
tel : 01 64 49 69 79  
fax : 01 69 01 18 53  
courriel : [trianglevert@wanadoo.fr](mailto:trianglevert@wanadoo.fr)  
site internet : trianglevert.org

**FICHE REALISEE PAR** Christelle STACCHETTI

**Nom de la structure :** Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

**Date de la fiche :** 4/04/2006